



**PROCES VERBAL  
N° 10/CNCMP/2017  
DU 01/03**

Le mercredi 1 mars 2017 à 12 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Moulaye Zeine.

**Etaient présents:**

- Med Abdellahi Zeine, membre du CP
- Brahim Hamed, membre du CP
- Ciré Amadou, membre du CP
- Raïfa Kassim, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP

**Etait absent:**

- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE LA CAMEC**

1°/- Examen du PPM 2017 de la CAMEC, Réf. *Lettre N° 05/CAMEC/MS, reçue le 23/02/2017.*

**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2017.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE LA SOMELEC**

2°/- Examen du PPM 2017 de la SOMELEC, Réf. *Lettre N°0282, reçue le 28/02/2017.*

**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2017.*

3°/- Examen de la Demande de Proposition relative au recrutement d'un consultant chargé du suivi, du contrôle et de la supervision du projet de construction d'une centrale éolienne de 100 MW à Boulenouar, *Réf lettre 245 du 28/02/2017.*

**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve la demande de propositions sous réserve de prendre en considération les observations annexées à l'extrait de décision et l'accord du bailleur de fonds.*

*(Handwritten signatures in blue ink)*

4°/- **Examen** du projet de marché d'entente directe pour la réalisation d'une nouvelle liaison 33 kv avec du câble à écran cuivre entre la centrale duale et le poste centre. Réf lettre 0244/CMI/2017 reçue le 21/02/2017.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la passation dudit marché avec l'entreprise CEGELEC Maroc pour un montant de 887.361 Euros HT et 66.974.464 Ouguiya HT avec un délai d'exécution de 4 mois sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

5°/- **Examen** du projet de marché relatif à la réalisation clés en mains des lignes 33kv entre Aleg-Boutilimitt et Aleg-Sangrava et les postes associés, Réf lettre 0266 reçue le 23/02/2017.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché passé avec le groupement CME/GENISERVICES pour un montant de 5.712.057,52 Euros HT et 743.044.243 Ouguiya HT avec un délai d'exécution de 18 mois sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DES SECTEURS SOCIAUX**

6°/- **Examen** du DAO relatif à l'acquisition des équipements médicaux destinés au Centre Hospitalier de Néma; Réf : lettre n°84/CPMPSS/P reçue le 27 Février 2017.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO.

7°/- **Examen** du PPM 2017 de la DGTIC/MEFPTIC, Réf. Lettre N°076/C.P.M.P.S.S, reçue le 21/02/2017.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2017.

8°/- **Examen** du PPM 2017 du MS, Réf. Lettre N°80/C.P.M.P.S.S reçue le 27/02/2017.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2017.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DES SECTEURS DE L'ADMINISTRATION, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

9°/- **Examen** du PPM 2017 de la TVM, Réf. Lettre N°022/P/C.P.M.S.A.C.C, reçue le 22/02/2017.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2017.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DU SECTEUR RURAL**

10°/- **Examen** de la Demande de Proposition relative à l'étude d'APD / DAO de 07 barrages et 20 ouvrages de recharges de nappe dans les Wilayas de l'Adrar, du Tagant, de l'Assaba et des deux Hodhs, Réf Lettre 242 du 28/02/2017 de la CMPP/SR.











Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve la demande de propositions sous réserve de prendre en considération les observations annexées à l'extrait de décision et l'accord du bailleur de fonds.*

**11°/- Examen** du rapport d'évaluation à la lumière du complément d'informations relatif aux travaux d'équipements de 10 forages et 10 châteaux d'eau dans les Wilayas du Tagant, d'Adrar et Hodh El Gharbi en 2 lots. *Réf lettre 0122/PRMP/CPMP/SR reçue le 20 Février 2017.*

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit rapport d'évaluation sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES**

**12°/- Examen** du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la fourniture et installation de neuf équipements d'exhaure solaire des nouveaux réseaux AEP des sites de AIN EL KHACHBA dans la Wilaya du Tagant, Tadreissa, Chilakh Lehmir, Bir Legleih Lehneikat, Tembara, Boubaghge, Lejwadet et Legleibatt dans la Wilaya du Brakna; **Réf : Lettre n°81/CPMPSSBIE/P** reçue le 27 Février 2017.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*

**13°/- Examen** du PPM 2017 du CNRE, *Réf. Lettre N° 082/CPMPSSBIE, reçue le 27/02/2017.*

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2017.*

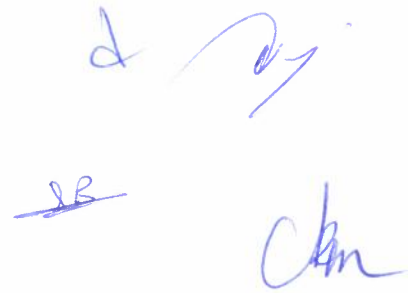
**14°/- Examen** du rapport d'évaluation des Manifestations d'intérêts relatives au recrutement d'un bureau de contrôle des travaux d'évacuation des eaux pluviales dans les zones basses de Nouakchott, *Réf lettre n°083 du 27/ 02/2017 de la CPMP/SSBIE.*

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le rapport des manifestations d'intérêts relatives au "Recrutement d'un bureau de contrôle des travaux d'évacuation des eaux pluviales dans les zones basses de Nouakchott".*

**15°/- Examen** du rapport d'évaluation combinée (Technique et Financière) relatif à l'étude et au suivi de l'extension et de la réhabilitation d'installation GPL (Sphère, tuyauterie) et réseau incendie du centre enfûteur de Nouakchott, *Ref lettre n°0086 du 27/02/2017 de CPMP/SSBIE.*







Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation attribuant le marché au au bureau PARLYM International pour un montant 690.000 Euros toutes taxes comprises.

**LE PRÉSIDENT**  
**AHMED BABA MOULAYE ZEINE**



Les Membres du Comité Permanent :

- Med Abdellahi Zeine
- Brahim Hamed
- Ciré Amadou
- Raifa Kassim
- Maalouma Limam Dahi

*(Handwritten signatures in blue ink corresponding to the list members)*